La Dé'Pêche

Avril 2022

Assemblée 2022

Le Samedi 05 mars 2022 a eu lieu l'Assemblée Générale Ordinaire, suivie de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'équipe de la Fédération a pu, comme chaque année, présenter aux AAPPMA son rapport d'activité des différents pôles : Technique, Développement, Finance, ...
S'en est suivi, l'Assemblée Générale Elective, chapeautée par la DDT. A l'issue des votes, 15 personnes ont été élues. Le nouveau Conseil d'Administration s'est ensuite réuni pour désigner les fonctions de chacun.

Ce nouveau Conseil d'Administration a pris ses fonctions le 1er avril 2022, pour une durée de 5 ans !

Président : M. Gilles KRAHENBUHL
Vices-Présidents : M. Jean-Marie BURT,
M. Alain COGNEE,
M. Jean-Marc MARTEAU
Trésorier : M. Jean-Luc CUNIN
Trésorier Adjoint : M. Roger HIRSCH
Secrétaire : M. Bernard ECCLI
Secrétaire Adjoint : M. Heinz GOUY
Administrateurs : M. Didier CHENIN, M. Gabriel DECET, M. Patrick FAVROT, M. Charles JUIF, M. Georges MATHIS, M. Jean-Luc SCHAEFFER , M. Nicolas SIEGER

Ouverture du carnassier

Ouverture de la pêche au brochet
Samedi 30 Avril 2022 à partir de 05h45

Ouverture de la pêche au sandre
Samedi 28 Mai 2022 à partir de 05h07

Campagne de communication

La Fédération modernise ses canaux de diffusion d'information pour toucher une population cible plus variée.

Nous avons donc reconduit la promotion de la pêche via un **spot radio diffusé sur «Virgin radio»**. La diffusion du spot se fera la semaine avant l'ouverture du brochet, sur les stations de Metz et Forbach, à une fréquence de 10 spots par jour.

La FNPF dans une conduite d'homogénéisation de sa campagne a financé et programmé la diffusion de panneaux 4x3 sur le secteur de Metz, pour une durée d'une semaine. (16 au 23 Mars 2021)

Notre but étant de promouvoir la pêche sur l'ensemble de la Moselle, des reflexions sont en cours pour développer et améliorer nos futures campagnes de communication.

Accès aux berges et parcours carpe de nuit

Une convention entre VNF et la Fédération a été signée début d'année 2022. Elle permet l'accès et la circulation aux pêcheurs détenteurs d'une carte de pêche valide et présence du matériel de pêche dans le véhicule obligatoire, sur le chemin de halage du CAMIFEMO en rive gauche.
Ces 2,200 kms de parcours sont en gestion et entretenus par l'AAPPMA du GVOC (Groupement de la Vallée de l'Orne et du Conroy).
En cas de contrôle, et comme l'indique les panneaux, les pêcheurs doivent avoir en leur prossession une carte de pêche CPMA valide et leur matériel de pêche.

Deux nouveaux parcours de pêche à la carpe de nuit ont été ajoutés en 2022 :

-Un parcours sur la Sarre (AAPPMA de Grosbliederstroff)
-Après de longues et nombreuses rencontres entre les institutions, votre Fédération et l'AAPPMA de Sarrebourg, ont réussi à obtenir l'ouverture de 2 parcours de pêche à la carpe de nuit sur l'étang de Gondrexange et l'étang du Stock.

Retrouvez toutes les informations sur l'accès aux berges et les parcours carpe de nuit sur notre site internet.

Stagiaires en Fédé !

Depuis 2020, la Fédération s'est engagée dans un suivi hydromorphologique, physico-chimique et biologique des annexes hydrauliques de la Moselle restaurées ou en passe de l'être. Deux stagiaires en M1 et DUT gestion de l'environnement, complètent l'équipe respectivement pour 4 et 2 mois, pour le suivi de ces annexes et des relevés de terrain.

Pour finaliser l'étude « ruisseaux tête de bassin » sur le Remelbach, concernant le colmatage et les ouvrages, un 3 ème stagiaire en M1 gestion de l'environnement a rejoint le Pôle Technique.